

Bilan Senior

Préparer l'arrêt de son activité professionnelle afin d'éviter une rupture brutale en prévoyant le « après » et le transfert de compétences.



24h dont 16h réparties sur la base de 7 à 8 entretiens en face à face (sur une amplitude d'environ 2 mois).



2490€ (financement OPCA ou plan de formation)

Déroulement :

1^{er} entretien préalable personnalisé avec le salarié : présentation du bilan, de la méthodologie, des outils et définition co-construite des objectifs.

1^{ère} étape : Repérer sur l'ensemble du parcours personnel et professionnel les compétences à transférer et les points d'ancrage d'un futur projet.

Au regard des attentes de l'entreprise, identifier les savoirs faire et compétences à transférer. (optionnel)

Poser un regard objectif sur le parcours et les moteurs professionnels. Dégager les centres d'intérêts et les besoins fondamentaux à l'aide d'outils d'analyse de la personnalité et de la motivation.

Définir les motivations, les passions et les goûts. Révéler les sources de tensions, les peurs, les freins face à ce passage à la retraite pour mieux les appréhender.

2^{ème} étape : Bilan effectué avec le salarié sur les aspects matériels et administratifs de son passage à la retraite pour en vérifier la pertinence matérielle.

Analyse réaliste de la situation financière, médicale, familiale...

Présentation des dispositions légales de l'entreprise et les questions juridiques : démarches administratives à effectuer.

3^{ème} étape : Construire le projet et le plan d'accompagnement à la transition.

Construire un plan d'action avec l'entreprise sur les mesures d'accompagnement : transfert de compétences, actions de tutorat, parrainage de nouveaux embauchés, animations....

Formaliser le projet : faire émerger les envies et identifier les moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire.

Objectifs : Le bilan senior a pour objectif d'envisager sereinement l'arrêt de l'activité professionnelle et d'assurer le passage à la retraite sans rupture brutale. Il permet de gérer la transition en prévoyant le transfert des compétences acquises et la construction d'un plan d'accompagnement du « futur retraité ».

Spécificités :

A la demande de l'entreprise (à partir de 3 ou 4 salariés), une partie du bilan peut s'effectuer de manière **collective** :

sur le projet futur (vie associative, discussions, échange d'expériences, partage d'informations : sites internet, ouvrages...)

A la fin du bilan, une synthèse sera remise au salarié.



Dates à fixer conjointement



Tout collaborateur désireux de préparer son départ à la retraite



Consultante spécialisée en Ressources Humaines



Pas de prérequis

"Lou Cantounet" - 13 Rue Darius Milhaud - 13320 Bouc Bel Air

Téléphone : 04 42 12 40 40 - formation.kohesion@orange.fr - www.kohesion-formation.fr

N° de formateur : 93 130 97 56 13

Document mis à jour novembre 2021